

Sarkozy propose un aménagement de la fiscalité sur les forêts

EGLETONS (Corrèze) - Nicolas Sarkozy a proposé jeudi en Corrèze aux professionnels du bois un aménagement de la fiscalité afin de renforcer les investissements dans la filière bois, qu'il a qualifiée de secteur stratégique de l'économie française.

La proposition que je vous fais (...) c'est d'engager avec le ministre de l'Agriculture et la ministre du Développement durable, tout de suite, la discussion sur l'ensemble des dispositions permettant d'aménager la fiscalité pour favoriser l'investissement, a déclaré M. Sarkozy lors d'une table ronde sur la filière organisée à Egletons.

Nous sommes prêts à avoir un système où les primes d'assurance augmenteraient et où la réponse assurantielle serait au niveau, a-t-il suggéré en rappelant le coût des indemnités versées par les assureurs aux propriétaires privés après les tempêtes dévastatrices en 1999 et 2009.

Nous réfléchissons à une possibilité qui nous permettrait d'aller un peu plus loin dans la possibilité de déduire tout ou partie des cotisations d'assurance du revenu forestier soumis à impôt, a ajouté le chef de l'Etat.

Plus généralement, Nicolas Sarkozy a défendu l'industrie forestière qu'il voit comme un secteur stratégique. Les cours mondiaux augmentent, la demande de bois augmente, le besoin énergétique sera considérable, la filière bois a un avenir, a-t-il proclamé.

J'ai découvert ce véritable scandale, qui est que le deuxième poste déficitaire de la balance commerciale, c'est le bois, a dit Nicolas Sarkozy, ajoutant: nous avons la première forêt d'Europe et nous dépensons une fortune, plus de 5 milliards d'euros, pour acheter du bois aux autres.

Le nouveau patron de l'Office national des forêts (ONF), Pascal Viné, a indiqué mardi qu'il souhaitait produire plus de bois à partir des surfaces qui sont sous sa responsabilité tout en préservant la biodiversité.

(©AFP / 28 avril 2011 16h39)